

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET PD 122

A. Identification du Projet

- a) **Titre** : Appui à la mise en place d'une unité de production de Samba par bouturage et autres essences locales
- b) **Numéro d'ordre** : PD 122/01 Rev. 1 (F)
- c) **Agence d'Exécution** : Direction des Eaux et Forêts
(Ex Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore)
- d) **Gouvernement hôte** : TOGO
- e) **Date de démarrage** : Août 2002
- f) **Durée réelle** : 40 mois
- g) **Coût réel du projet** : 312 342 \$ EU dont 207 402 pour l'OIBT et
104 940 pour le Togo

PARTIE I: Résumé

1. Généralités concernant le projet

1.1 Problème à traiter

En 1995, sur un besoin de 48 000 m³ de bois d'œuvre, le Togo en a importé 22 000 m³. Cette importation correspond à une dépense en devise de près de 8 millions de dollars EU (ODEF, 1996). Cette situation s'explique par une dégradation continue du couvert végétal national. Pour remédier à cette dégradation, le Togo a opté pour une gestion conservatoire et participative de ses ressources naturelles et au développement des plantations forestières (PAFN, 1994). Mais les actions entreprises depuis plusieurs décennies n'ont pas permis de sécuriser et de rendre productives les zones réservées à la spéculation forestière. Ceci est dû à plusieurs raisons notamment:

(a) une insuffisance de semences forestières de qualité pour la production de plants, Malgré l'existence d'une structure chargée de récolte de semences forestières, la disponibilité en semences fait défaut à cause du manque de moyens matériels et financiers mis à la disposition de cette institution. Il faudrait noter également une absence totale de portes graines ou semenciers de diverses essences locales marquées à travers nos forêts sur lesquelles on pouvait récolter les semences. Tout ceci rend difficile l'obtention de semences en quantité et en qualité.

(b) un manque de maîtrise des techniques de production de plants, Les rares unités de production de plants existant au niveau de l'administration forestière ne disposent pas d'un personnel qualifié ni ne subissent d'aucune formation ou de recyclage pour améliorer leur savoir-faire. Au niveau du privé, on déplore la même situation et celui-ci cherche à produire rien que les plants fruitiers pour en procurer de l'argent.

(c) un manque de moyens matériels et financiers.

Ces problèmes sont dus :

- à une absence de vergers à graines et du parc à bois.

A part l'eucalyptus, aucun verger à graines d'une essence locale ou exotique n'est installé dans le pays. Cette absence de vergers à graines d'essences locales ou exotique ne permet pas d'obtenir aisément les semences désirées. Il faut noter que cette absence notoire entraîne une méconnaissance de nos essences locales et rend difficile la recherche.

- aux difficultés d'identification et de conservation des "arbres plus" dans leur milieu.

Il faut noter qu'il n'est pas facile d'identifier un "arbre plus" dans son milieu naturel et le conserver ; ceci est dû de la difficulté d'opérer un arbre vigoureux d'une essence donnée au sein d'une forêt assez étendue et plurispécifique d'une part et d'autre part une fois que l'arbre choisi et ceinturé, il subit automatiquement une coupe à blanc de la part de la population rurale. ainsi, l'arbre choisi pour être conservé à des fins semenciers ne peut plus jouer son rôle.

- au manque d'ouverture sur des réseaux d'informations techniques.

L'interconnexion entre les divers réseaux sous-régionaux devrait favoriser des échanges de technologies pour un meilleur développement du secteur forestier. Malheureusement cette ouverture a été absente et elle ne permet pas de connaître les informations techniques qui existent dans les autres pays de la sous-région.

- à une insuffisance de formation de pépiniéristes sur les techniques de production de plants,

Au niveau de la foresterie rurale, le même constat est fait. Il révèle :

- un faible développement des activités de production de plants
- un faible intérêt manifesté de la population au reboisement.

Ces situations s'expliquent par le fait que :

- les mesures incitatives à la foresterie rurale ne sont pas suffisantes pour susciter auprès de la population l'intérêt aux activités de reboisement,
 - la population n'est ni informée ni formée suffisamment,
- la difficulté d'application de la politique en la matière.

1.2 Objectifs et les produits du projet

L'objectif de développement du projet est: «Augmenter la production nationale de bois d'œuvre en vue de promouvoir le commerce international de bois tropicaux » et l'objectif spécifique est "Assurer la production qualitative et quantitative de plants de samba".

Deux produits ont été identifiés. Le produit 1 se présente comme suit: « Les activités du projet sont planifiées et exécutées » et le produit 2 « 600 000 plants forestiers sont produits dont 500 000 plants de samba et 100 000 plants d'autres essences »

1.3. La stratégie adoptée pour l'exécution du projet;

Promouvoir la création des plantations communautaires, satisfaire les besoins en plants forestiers des projets domaniaux en cours et à venir dans le pays (ex: projet PD 30/96 Rév.3 (F) à Haho- baloé où 2500 ha sont à reboiser avec principalement le Teck et le samba en seconde position; Projet PD 9/99 Rév.2 (F) à Missahoe où 450 ha sont à reboiser avec également le Samba surtout et autres essences locales; etc), furent les principales intentions ayant guidé à la formulation de la présente proposition de projet à soumettre à l'OIBT. L'idée de créer donc une pépinière de bouturage de Samba est née. La stratégie utilisée pour la mise en place de cette pépinière repose sur le modèle du chantier de reboisement de la SODEFOR à Téné dans la région d' Oumé en Côte d'Ivoire. Sur ce chantier, la technique de bouturage herbacé de samba a été largement maîtrisée et mise en place.

Après avoir analysé les conditions cadres et les problèmes à traiter, il est proposé une action à deux entrées pour le présent projet:

- (1) assurer l'approvisionnement des semences forestières de qualité et
- (2) maîtriser les techniques de production de plants.

L'exécution d'un ensemble de mesures permettra de garantir l'approvisionnement des semences de qualité. Notamment:

- identifier et conserver les pieds- mères de samba et autres essences dans leur localité rentrant dans la production de plants dudit projet,
- éduquer la population à conserver les pieds-mères identifiés
- mettre en place les vergers à graines et le parc à bois

La maîtrise des techniques de production de plants devrait se faire par:

- un programme de formation des formateurs villageois qui à leur tour devraient former la population sur les techniques de bouturage herbacé de samba et la production d'autres plants forestiers,
- un programme d'information des populations sur les objectifs des spéculations forestières en zone rurale,
- un programme d'incitations à la production de plants forestiers et au reboisement en milieu rural,
- un programme d'ouverture sur les réseaux d'informations techniques.

1.4. La durée prévue et l'ensemble des coûts envisagés pour le projet.

La durée prévue pour le projet est de trente six mois.

L'ensemble des coûts envisagés s'élève à 312 630 \$ US dont 207 516 \$ US pour l'OIBT est 105 114 \$ US pour le Togo.

Le projet se rapporte au secteur de la gestion des ressources naturelles et plus particulièrement à la production de bois d'œuvre et à la gestion de la diversité biologique.

Ce secteur de production végétale se caractérise au Togo par:

- une dégradation rapide du couvert végétal due principalement au développement des cultures vivrières et celles de café et cacao avec comme conséquence un déficit de production de bois d'œuvre,
- un manque d'organisation de la filière bois,
- une faiblesse des interventions en matière d'aménagement durable de la ressource en vue de la production soutenue de bois d'œuvre,
- des actions éparses de développement peu coordonnées.

2. Réalisation du projet

2.1 Produits obtenus

Deux produits sont retenus pour être atteints.

Le produit 1 "*Les activités du projet sont planifiées et exécutées*" est complètement réalisé.

Le produit 2 "*.600 000 plants forestiers sont produits dont 500 000 plants de samba et 100 000 plants d'autres essences n'est pas totalement atteint.*"

Les troubles socio-politiques et la guerre qui ont eu lieu en Côte d'Ivoire n'ont pas permis d'obtenir comme prévu initialement dans le document de projet et le plan de travail détaillé, les plants issus des boutures de clones sélectionnés pour la mise en place du parc à bois au tout début de l'exécution du projet, ce qui a retardé la réalisation de cette activité qui n'a connu un début de réalisation qu'au deuxième semestre 2003.

En effet, il a fallu d'abord sélectionner les pieds mères suivant les critères de rectitudes et de cylindricité de fût et autres, les recevoir puis bouturer les rejets prélevés avant de mettre en place le parc à bois. Or pour que les plants du parc à bois de samba puissent produire suffisamment de rejets de bonne qualité et de façon régulière, il leur faudrait au moins un an d'âge. Cette condition n'est remplie qu'au début de la troisième année d'exécution du projet.

Cette situation a énormément retardé la production des plants de samba en grande quantité.

2.2 Contribution à la réalisation de l'objectif de développement.

Bien que le produit 2 ne soit pas totalement atteint, le projet a significativement contribué à la réalisation de l'objectif de développement à travers de nombreux acquis.

Le projet a permis:

- d'assurer la formation des populations sur les techniques modernes de production de plants forestiers et l'installation des pépinières privées gérées par elle-même ce qui leur a procuré de nouvelles ressources financières,
- d'assurer la réalisation des reboisements forestiers à partir des plants produits aussi bien dans les pépinières privées que dans la pépinière centrale du projet,
- de disposer d'un centre moderne de bouturage des plants forestiers et d'un parc à bois permettant d'assurer la production des plants forestiers par graines et par bouturage,

Toutes les activités que le projet a permis d'entreprendre, se poursuivent normalement à la fin du financement de l'OIBT.

3. Participation des bénéficiaires visés

Le projet a été initié pour mettre en place une pépinière dotée d'une grande capacité de production de plants d'essences forestières à bois d'œuvre par excellence par bouturage et par graine dans le souci de promouvoir la création des plantations artificielles complémentaires de la forêt naturelle par les populations pour leur bien-être. Cette proposition de mettre en place une pépinière forestière est guidée par le besoin crucial de plants d'essences locales et surtout ceux du samba, exprimé par la population, les ONGs et les structures étatiques pour les projets et programmes de reboisement de bois d'œuvre de qualité qui sont entrepris à travers le pays.

Le projet a formé vingt cinq (25) pépiniéristes (issus de la population environnante, des ONGs et des structures étatiques) pendant dix (10) jours sur les techniques de production des plants allant de la récolte des graines à la mise en place des plants en passant par le semis, le repiquage et la conduite des plants en pépinière. Un accent a été également mis sur la gestion des pépinières en tant que spéculation génératrice de revenus.

Ces pépiniéristes disposent des pépinières privées opérationnelles

Pour la mise en place du parc à bois il a été retenu deux cent vingt (220) pieds mère de samba sélectionnés suivant leurs caractères phénotypiques (rectitude et rondeur du fût, bon élagage naturel, état phytosanitaires satisfaisants). Ces pieds mères sont conservés par les paysans propriétaires terriens.

Collaboration avec les autres institutions

Le projet a collaboré avec les institutions suivantes.

Le Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (CRA-F)

Ce Centre a assisté le projet pour un appui technique et scientifique notamment pour la conservation génétique in-situ et ex-situ des clones et pieds mères de samba et des autres essences forestières, la mise à disposition des bacs de bouturage pour la réalisation des premiers travaux de bouturage avant la construction des bacs du projet et le suivi scientifique et technique.

L'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové à Kpalimé.

Il collabore avec le projet à travers la sécurisation du matériel végétal pendant et après le projet par la mise à disposition de son domaine pour la mise en place d'un arboretum et du

parc à bois en assurant leur protection et leur conduite; l'utilisation à but pédagogique des installations du projet;

La durabilité et la gestion de l'après projet reposera essentiellement sur :

- les mesures qui sont prises en vue du renforcement des capacités des populations concernées en matière d'organisation et de prise de décision pour la gestion des ressources forestières en général et de leur pépinière privées en particulier ;
- l'organisation et la mise en place d'une unité adéquate de gestion qui sauvegarde les intérêts de tous les acteurs clefs concernés en vue de la sécurisation des résultats du projet;
- la mise à disposition d'un fonds de plus de quatre millions de francs CFA constitué à partir de la vente des plants produits ; ce montant déposé dans un compte ouvert à cet effet servira de fonds de démarrage des activités de l'après-projet.

Il est à noter que c'est l'agence d'exécution, la Direction des Eaux et Forêts qui est responsable de l'après projet.

4 Enseignements tirés

4.1. Enseignements relatifs au développement

Le projet a connu la participation des acteurs (population à la base, techniciens et acteurs du secteur agricole et forestier, autorités politiques et administratives, et traditionnelles, planificateurs, collectivités locales, universitaires, ONG, etc-) ce qui dénote l'intérêt porté par ces derniers à la résolution des problèmes de dégradation des formations forestières à travers la production des plants pour la reforestation.

Les pépiniéristes y compris un groupement des femmes ont participé activement au projet à travers les formations reçues et l'installation de leurs pépinières privées qui continuent de fonctionner à la fin du projet.

Au niveau de conception, le projet avait misé beaucoup plus sur l'acquisition des boutures de clones sélectionnées de la République de Côte d'Ivoire pour la mise en place du parc à bois ; mais malheureusement à cause des troubles socio-politiques et la guerre qui se sont déroulés dans ce pays, cette option n'a pas été possible.

Cette situation a énormément retardé la production des plants de samba en grande quantité. En effet, il a fallu d'abord sélectionner les pieds mères suivant les critères de rectitudes et de cylindricité de fût et autres, les recevoir puis bouturer les rejets prélevés avant de mettre en place le parc à bois. Or pour que les plants du parc à bois de samba puissent produire suffisamment de rejets de bonne qualité et de façon régulière, il leur faudrait au moins un an d'âge. Cette condition n'est remplie qu'au début de la troisième année d'exécution du projet. Concernant la durabilité du projet à son achèvement, il est à noter qu'avec les acquis du projet :

- mise en place du Centre de bouturage (avec le parc à bois, les installations de bouturage et les équipements et matériel nécessaires),
- renforcement des capacités des populations par la formation de 25 pépiniéristes villageois sur les techniques de production des plants et l'assistance technique qui leur est apportée,
- l'introduction et la production de samba par bouturage et surtout du teck de provenance tanzanien,

Les populations se sont de plus en plus intéressés au reboisement forestier qui a pris de l'ampleur dans la zone

4.2. Enseignements relatifs à l'exécution

La bonne organisation avec une légère équipe de gestion a permis d'obtenir de bons résultats.

Au niveau de la conception, le projet n'avait pas prévue la mise en place du parc à bois uniquement avec les provenances locales du Togo mais a misé beaucoup plus sur l'acquisition des boutures de clones sélectionnées de la République de Côte d'Ivoire. A cause des troubles socio-politiques et la guerre qui se sont déroulés dans ce pays cette option n'a pas été possible.

Face à cette situation, le projet a changé de stratégie en mettant l'accent sur les provenances locales. Ainsi, la recherche pour le repérage de pieds mère de samba a été activement menée dans son aire géographique naturelle au Togo dans les Régions Maritime, Centrale et des Plateaux. Les résultats de ces recherches sont satisfaisants. Et il a été retenu plus de deux cent vingt (220) pieds mère de samba sélectionnés suivant leurs caractères phénotypiques (rectitude et rondeur du fût, bon élagage naturel, état phytosanitaires satisfaisants).

Ceci a retardé la mise en place du parc à bois.

Or pour que les plants du parc à bois de samba puissent produire suffisamment de rejets de bonne qualité et de façon régulière, il leur faudrait au moins un an d'âge. Cette condition n'est remplie qu'au début de la troisième année d'exécution du projet.

Ceci a énormément retardé la production des plants de samba en grande quantité

Institutions collaboratrices:

Le projet collabore avec les institutions suivantes.

Le Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (CRA-F)

Ce Centre a assisté le projet pour un appui technique et scientifique notamment pour.

- la conservation génétique in situ et ex situ des clones et pieds mères de samba et des autres essences forestières
- la mise en place des essais de sélection des clones de samba performants,
- la mise à disposition des bacs de bouturage pour la réalisation des premiers travaux de bouturage avant la construction des bacs du projet,
- le suivi scientifique,

L'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové à Kpalimé.

Il a collaboré avec le projet de la manière suivante:

- sécurisation du matériel végétal pendant et après le projet par la mise à disposition d'un (1) ha de terrain pour la mise en place d'un arboretum et du parc à bois en assurant leur protection et leur conduite;
- utilisation à but pédagogique des installations du projet;
- échange d'expériences techniques et scientifiques;
- suivi technique et scientifique.

Il est à signaler que les arboretums seront mis en place au cours de la campagne 2004-2005

Groupements, ONG et autres

Ils sont les utilisateurs et les vulgarisateurs du matériel végétal produits et sont appelés à pérenniser les acquis du projet par la sensibilisation, la formation et l'encadrement des pépiniéristes, des planteurs et autres acteurs impliqués.

Ils poursuivront les activités de bouturage de samba et de production de plants d'autres essences aussi bien dans la pépinière centrale que dans les pépinières villageoises à la fin du projet.

5. Recommandations

La principale recommandation à faire en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité de projets analogues futurs est qu'il ne faudra plus compter uniquement sur l'extérieur pour la mise en œuvre d'un projet pareil dont l'élément capital sur lequel repose son exécution doit être importé. S'il n'y avait pas la possibilité de trouver facilement les pieds mères sur place au Togo, le projet aurait échoué complètement.

PARTIE II. Texte principal

5. Résultats du projet

Les principaux résultats obtenus par le projet sont entre autres les suivants:

- Le personnel technique et la population (pépiniéristes) ont été formés ;
- Le parc à bois de 0,5 ha de samba a été mis en place à partir des boutures des pieds-mères du Togo ;
- La mise en place et l'aménagement de la pépinière du projet avec la construction de l'ensemble "aire d'empotage-magasin-bureau", des bacs de bouturage et des ombrières et équipé d'un système d'adduction d'eau à partir des puits sont effectifs ;
- Le bouturage sous confinement de samba est effectif au Togo à partir de ce projet;
- Les plants des autres essences surtout le teck tanzanien ont été produits à plus de 300% aussi bien dans les pépinières villageoises que dans la pépinière du projet ;
- La distribution des plants est assurée;
- La délocalisation de la production et l'élevage des plants bouturés dans les bacs et serres amovibles dans les pépinières villageoises ont été assurés ;
- L'aménagement de la piste d'accès à la pépinière ;
- Les essais menés sur les différents modes et techniques de production des plants par bouturage ont connu du succès ce qui a permis de rédiger un rapport technique de projet.

La durabilité et la gestion de l'après projet reposera essentiellement sur :

- les mesures qui sont prises en vue du renforcement des capacités des populations concernées en matière d'organisation et de prise de décision pour la gestion des ressources forestières en général et de leur pépinière privées en particulier ;
- l'organisation et la mise en place d'une unité adéquate de gestion qui sauvegarde les intérêts de tous les acteurs clefs concernés en vue de la sécurisation des résultats du projet;
- la mise à disposition d'un fonds de plus de quatre millions de francs CFA constitué à partir de la vente des plants produits ; ce montant déposé dans un compte ouvert à cet effet servira de fonds de démarrage
- la délocalisation de la production en vue de diminuer les coûts de transport.

6. Synthèse de l'analyse

(a) Réalisation de(s) objectif(s) spécifique(s)	Partiellement réalisée
(b) Produits	Partiellement réalisés
(c) Respect de l'échéancier	La durée prévue est dépassée légèrement
(d) Dépenses effectives	Inférieures aux prévisions
(e) Potentiel de répliation	Potentiel important
(f) Potentiel d'élargissement	Potentiel important t

PARTIE III: Conclusions et Recommandations

Le projet a connu la participation effective des populations et des différentes institutions. Les pépiniéristes villageois bien formés et assistés régulièrement ont beaucoup contribué, au cours de l'exécution du projet, à la production des plants dans leurs pépinières respectives qui continuent par fonctionner même à l'achèvement du financement du projet.

L'option prévue par le projet à la conception et qui consistait à l'acquisition des boutures de clones sélectionnées de la République de Côte d'Ivoire pour la mise en place du parc à bois n'ayant pas marché pour cause des troubles socio-politiques et la guerre qui se sont déroulés dans ce pays, a beaucoup influencé sur la production des plants de samba par bouturage.

Cependant, la stratégie adoptée pour mettre l'accent sur les provenances locales par la recherche de pieds mère de samba (plus de deux cent pieds) dans son aire de répartition pour la mise en place du parc à bois, a permis d'avoir des avancées significatives et de connaître des résultats satisfaisants.

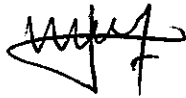
Des mesures prises telles que le renforcement des capacités des pépiniéristes, l'organisation et la mise en place d'une unité adéquate de gestion pour la sauvegarde des acquis du projet et la mise à disposition d'un fonds de démarrage des activités à l'achèvement, permettront d'assurer la durabilité de l'après projet.

La principale recommandation à faire en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité de projets analogues futurs est qu'il ne faudra plus compter sur l'extérieur pour acquérir l'élément capital sur lequel repose son exécution.

Responsable du rapport

Nom:

TENGUE Kokou Trévé



Fonction

Coordonnateur National

Date: Juillet 2006

ANNEXES

MOUVEMENTS DE TRESORERIE DU PROJET au 12 Août 2005

PD 122/01 Rev. 1 (F)

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences

Rubriques budgétaires		Référence	Date	Montant	
				US \$	F CFA
A. Fonds recus de l'OIBT					
1.	Virement 1	MON 228.RE.03 82.7	16/08/2002	60 000	39 254 329
2.	Virement 2	MON 3108. IE. 0066. 9	18/04/2003	41 688	24 266 223
3.	Virement 3	MON 4036.IF.06 49.4	05/02/2004	34 058	17 766 951
4.	Virement 4	MON 4286. IF. 0282. 5	12/10/2004	34 988	18 162 906
Total virement (A)				170 734	99 450 409
B. Dépenses effectuées					
10.	PERSONNEL DU PROJET				
11.	Experts nationaux				
11.1	Chef du projet			6 524	3 608 520
11.2	Coordonnateur national du projet			10 255	5 671 525
11.3	Chef des Travaux			4 485	2 462 495
13.	AUTRES EFFECTIFS				
13.1	Secrétaire/assistant adm. et fin.			3 709	2 052 655
13.2	Magasinier - gardien			1 967	1 060 000
13.3	Chauffeur - coursier			1 855	1 019 255
14.	BOURSES ET FORMATIONS				
14.1	Form. 25 pépiniéristes/10 jours				
14.2	Frais de déplacement			523	272 000
14.3	Hébergement et restauration			5 100	2 932 550
14.4	Frais formation, mat. Didact. et bureaut.			3 214	1 672 715
20.	SOUS-TRAITANCE				
21.	Acquisition du matériel végétal			6 953	3 705 895
22.	Mise en place du parc à bois			737	407 000
23.	Bouturage sous confinement			2 527	1 288 300
24.	Semis, élevage des plants, distrib.			8 895	4 688 855
25.	Produits chimiques et divers			626	328 260
26.	Aménagement du site de la pépinière			3 143	1 768 250
27.	Alimentation de la pépinière en eau			4 303	2 659 802
30.	DEPLACEMENTS EN MISSION				
31.	Indemnités journalières			10 301	5 593 400
32.	Déplacements internationaux (2 hommes-mois pour le CN et le CT)			9 779	6 108 697
33.	Frais de transport			1 503	891 400

40.	IMMOBILISATIONS				
41.	Locaux				
41.1	Magasin et bureaux (aménagement)			3 336	2 083 685
41.2	Bacs de bouturage (10)			3 798	2 271 250
43.	Véhicules				
43.1	Camionnette 4 x 4 (liaison)	56/ADN/200	11/09/2002	27 315	17 063 147
43.2	Moto Chef des Travaux	12/ADN/200	27/09/2002	3 411	2 130 800
44.	Biens d'équipement				
44.1	Equipement informatique	EW04350	17/09/2002	8 446	5 276 467
44.2	Photocopieur	EW04350	17/09/2002	2 246	1 403 079
44.3	Motopompe et accessoires			1513	855 000
44.4	Ombrières			2 723	1 697 200
44.5	Petits matériels de pépinière			902	541 925
50.	CONSOMMABLES				
52.	Pièces détachées			1 848	1 006 424
53.	Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)			13 972	7 841 055
54.	Fournitures de bureau			2 446	1 340 180
55.	Frais d'entretien				
55.1	Véhicule 4 x 4			4 716	2 498 590
55.2	Moto			434	230 900
55.3	P.C. et photocopieur			80	48 500
55.4	Motopompe			368	191 330
56.	Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-mail)			3 997	2 175 196
57.	Rapports et publications			424	231 695
60.	DIVERS				
61.	Dépenses diverses			735	435 450
62.	Audit			2000	1 000 000
63.	Fonds de prévoyance				
64.	Assurance			536	314 546
Total Depenses (B)				171 645	98 827 993
TRESORERIE					
	Banque			1 167	561 599
	Caisse			127	60 817
	Total			1 294	622 416
	Ecart de conversion C			-911	
	TOTAL GENERAL (B - C)			170 734	99 450 409

Taux de change (Taux pondéré) : Année 1: 624,661 / Année 2 : 520,375
Année 3 : 481,101

MOUVEMENTS DE TRESORERIE DU PROJET DU 1er OCTOBRE 2005 AU 30 JUIN 2006
PD 122/01 Rev. 1 (F)

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences

Rubriques budgétaires		Référence	Date	Montant	
				US \$	F CFA
A. Fonds recus de l'OIBT					
4.	VIREMENT 4.	RAP 5333. IF. 0642.9	29/11/2005	4 000	2 218 488
	FONDS OIBT RESTANTS AU 12/08/2005		12/08/2005	1 294	622 416
Total virement (A)				5 294	2 840 904
B. Dépenses effectuées					
10.	PERSONNEL DU PROJET				
11.	Experts nationaux				
11.1	Chef du projet				
11.2	Coordonnateur national du projet				
11.3	Chef des Travaux				
13.	AUTRES EFFECTIFS				
13.1	Secrétaire/assistant adm. et fin.				
13.2	Magasinier - gardien				
13.3	Chauffeur - coursier				
14.	BOURSES ET FORMATIONS				
14.1	Atelier d'information et de diffusion des résultats du projet			902	500 000
20.	SOUS-TRAITANCE				
23.	Bouturage sous confinement			2 081	1 154 015
50.	CONSOMMABLES				
53.	Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)			754	418 150
55.	Frais d'entretien				
55.1	Véhicule 4 x 4			205	113 737
56.	Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-mail)			41	22 500
57.	Rapports et publications			36	19 700
60.	DIVERS				
61.	Dépenses diverses			130	72 215
62.	Audit			1 039	500 000
Total Depenses (B)				5 187	2 800 317
TRESORERIE					
	Banque			75	39 332
	Caisse			2	1 255
	Total			77	40 587
TOTAL GENERAL (B - C)					2 840 904

Taux de change : 554,622

MOUVEMENTS DE TRESORERIE DU PROJET du 1er Janvier 2005 au 30 Juin 2006
PD 122/01 Rev. 1 (F)

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences locales

Rubriques budgétaires		Référence	Date	Montant	
				US \$	F CFA
A. Fonds recus de l'OIBT					
1.	Virement 1	MON 228.RE.03 82.7	16/08/2002	60 000	39 254 329
2.	Virement 2	MON 3108. IE. 0066. 9	18/04/2003	41 688	24 266 223
3.	Virement 3	MON 4036.IF.06 49.4	05/02/2004	34 058	17 766 951
4.	Virement 4	MON 4286. IF. 0282. 5	12/10/2004	34 988	18 162 906
5.	Virement 5	RAP 5333. IF. 0642.9	29/11/2005	4 000	2 218 488
Total virement (A)				174 734	101 668 897
B. Dépenses effectuées					
10.	PERSONNEL DU PROJET				
11.	Experts nationaux				
11.1	Chef du projet			6 524	3 608 520
11.2	Coordonnateur national du projet			10 255	5 671 525
11.3	Chef des Travaux			4 485	2 462 495
13.	AUTRES EFFECTIFS				
13.1	Secrétaire/assistant adm. et fin.			3 709	2 052 655
13.2	Magasinier - gardien			1 967	1 060 000
13.3	Chauffeur - coursier			1 855	1 019 255
	BOURSES ET FORMATIONS				
	Form. 25 pépiniéristes/10 jours				
14.1	Frais de déplacement			1 425	772 000
14.2	Hébergement et restauration			5 100	2 932 550
14.3	Frais formation, mat. Didact. et bur.			3 214	1 672 715
20.	SOUS-TRAITANCE				
21.	Acquisition du matériel végétal			6 953	3 705 895
22.	Mise en place du parc à bois			737	407 000
23.	Bouturage sous confinement			4 608	2 442 315
24.	Semis, élevage des plants, distrib.			8 895	4 688 855
25.	Produits chimiques et divers			626	328 260
26.	Aménagement du site de la pépinière			3 143	1 768 250
27.	Alimentation de la pépinière en eau			4 303	2 659 802
30.	DEPLACEMENTS EN MISSION				
31.	Indemnités journalières			10 301	5 593 400
32.	Déplacements internationaux			9 779	6 108 697
	(2 hommes-mois pour le CN et le CT)				
33.	Frais de transport			1 503	891 400

40.	IMMOBILISATIONS				
41.	Locaux				
41.1	Magasin et bureaux (aménagement)			3 336	2 083 685
41.2	Bacs de bouturage (10)			3 798	2 271 250
43.	Véhicules				
43.1	Camionnette 4 x 4 (liaison)	56/ADN/200	11/09/2002	27 315	17 063 147
43.2	Moto Chef des Travaux	12/ADN/200	27/09/2002	3 411	2 130 800
44.	Biens d'équipement				
44.1	Equipement informatique	EW04350	17/09/2002	8 446	5 276 467
44.2	Photocopieur	EW04350	17/09/2002	2 246	1 403 079
44.3	Motopompe et accessoires			1513	855 000
44.4	Ombrières			2 723	1 697 200
44.5	Petits matériels de pépinière			902	541 925
50.	CONSOMMABLES				
52.	Pièces détachées			1 848	1 006 424
53.	Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)			14 726	8 259 205
	Fournitures de bureau			2 446	1 340 180
55.	Frais d'entretien				
55.1	Véhicule 4 x 4			4 921	2 612 327
55.2	Moto			434	230 900
55.3	P.C. et photocopieur			80	48 500
55.4	Motopompe			368	191 330
56.	Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-mail)			4 038	2 197 696
57.	Rapports et publications			460	251 395
60.	DIVERS				
61.	Dépenses diverses			865	507 665
62.	Audit			3038	1 500 000
63.	Fonds de prévoyance				
64.	Assurance			536	314 546
Total Depenses (B)				176 832	101 628 310
TRESORERIE					
	Banque			75	39 332
	Caisse			2	1 255
	Total			77	40 587
	Ecart de conversion C			-2 098	
	TOTAL GENERAL (B - C)			174 734	101 668 897

Taux de change (Taux pondéré) : Année 1: 624,661 / Année 2 : 520,375
Année 3 : 491,07

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences

RUBRIQUES BUDGETAIRES		Total approuvé A	Dépensé et engagé à ce jour			Solde E=A-D
			Engagé B	Dépensé C	Total D=B+C	
I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution :						
10.	PERSONNEL DU PROJET					
11.	Experts nationaux					
11.1	Chef du projet	6 300		6 524	6 524	-224
11.2	Coordonnateur national du projet	9 900		10 255	10 255	-355
11.3	Chef des Travaux	4 320		4 485	4 485	-165
13.	AUTRES EFFECTIFS					
13.1	Secrétaire/assistant adm. et financier	3 600		3 709	3 709	-109
13.2	Magasinier - gardien	1 800		1 967	1 967	-167
13.3	Chauffeur - coursier	1 800		1 855	1 855	-55
14.	BOURSES ET FORMATIONS					
	<i>Form. 25 pépiniéristes/10 jours</i>					
14.1	Frais de déplacement	500		523	523	-23
14.2	Hébergement et restauration	5 250		5 100	5 100	150
14.3	Frais formation, mat. Didact. et bur.	3 000		3 214	3 214	-214
	19. Total-Rubrique	36 470		37 632	37 632	-1 162
20.	SOUS-TRAITANCE				0	
21.	Acquisition du matériel végétal	6 800		6 953	6 953	-153
22.	Mise en place du parc à bois	800		737	737	63
23.	Bouturage sous confinement	2 000		2 527	2 527	-527
24.	Semis, élevage des plants, distrib.	6 500		8 895	8 895	-2 395
25.	Produits chimiques et divers	1 000		626	626	374
26.	Aménagement du site de la pépinière	3 000		3 143	3 143	-143
27.	Alimentation de la pépinière en eau	4 500		4 303	4 303	197
	29. Total-Rubrique	24 600		27 184	27 184	-2 584
30.	DEPLACEMENTS EN MISSION			0	0	
31.	Indemnités journalières	9 900		10 301	10 301	-401
32.	Déplacements internationaux (2 hommes-mois pour le CN et le CT)	9 600		9 779	9 779	-179
33.	Frais de transport	2 000		1 503	1 503	497
	39. Total-Rubrique	21 500		21 583	21 583	-83
40.	IMMOBILISATIONS					
41.	<i>Locaux</i>					
41.1	Magasin et bureaux (aménag.)	3 600		3 336	3 336	264
41.2	Bacs de bouturage (10)	2 000		3 798	3 798	-1 798
43.	<i>Véhicules</i>					0
43.1	Camionnette 4 x 4 (liaison)	26 000		27 315	27 315	-1 315
43.2	Moto Chef des Travaux	3 500		3 411	3 411	89
44.	<i>Biens d'équipement</i>					0
44.1	Equipement informatique	6 000		8 446	8 446	-2 446
44.2	Photocopieur	3 500		2 246	2 246	1 254
44.3	Motopompe et accessoires	3 500		1 513	1 513	1 987
44.4	Ombrières	3 000		2 723	2 723	277
44.5	Petits matériels de pépinière	1 000		902	902	98
	49. Total-Rubrique	52 100		53 690	53 690	-1 590

50.	CONSOMMABLES				
52.	Pièces détachées	2 000	1 848	1 848	152
53.	Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)	12 500	13 972	13 972	-1 472
54.	Fournitures de bureau	3 000	2 446	2 446	554
55.	<i>Frais d'entretien</i>				0
55.1	Véhicule 4 x 4	5 000	4 716	4 716	284
55.2	Moto	1 000	434	434	566
55.3	P.C. et photocopieur	100	80	80	20
55.4	Motopompe	500	368	368	132
56.	Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-mail)	4 000	3 997	3 997	3
57.	Rapports et publications	1 000	424	424	576
	59. Total-Rubrique	29 100	28 285	28 285	815
60.	DIVERS				
61.	Dépenses diverses	1 000	735	735	265
62.	Audit	3 000	2000	2000	1 000
63.	Fonds de prévoyance	0			0
64.	Assurance	3 000	536	536	2 464
	69. Total-Rubrique	7 000	3 271	3 271	3 729
	TOTAL	170 770			
TOTAL II :		170 734	171 645	171 645	
	Banque				1 167
	Caisse				127
	Total				1 294
	Ecart de conversion F				-911
	TOTAL III (D + F)		170 734	170 734	
II.	Fonds retenus par l'OIBT				
80.	Suivi, Evaluation & Administration OIBT	32 746			32 746
	TOTAL II	32 746			32 746
	99. TOTAL GENERAL	203 480	170 734	170 734	32 746

NB : Fonds Accordés par l'OIBT : 170 770 \$ U.S.

Montant Total viré par l'OIBT : 170 734 \$ U.S. ; soit une différence de 36 \$ U.S.

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences

RUBRIQUES BUDGETAIRES	Total approuvé A	Dépensé et engagé à ce jour			Solde E=A-D
		Engagé B	Dépensé C	Total D=B+C	
I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution :					
10. PERSONNEL DU PROJET					
11. Experts nationaux					
11.1 Chef du projet					
11.2 Coordonnateur national du projet					
11.3 Chef des Travaux					
13. AUTRES EFFECTIFS					
13.1 Secrétaire/assistant adm. et financier					
13.2 Magasinier - gardien					
13.3 Chauffeur - coursier					
14. BOURSES ET FORMATIONS					
14.1 Atelier d'information et de diffusion des résultats du projet	1 000		902	902	98
19. Total-Rubrique	1 000		902	902	98
20. SOUS-TRAITANCE					
23. Bouturage sous confinement	2 400		2 081	2 081	319
29. Total-Rubrique	2 400		2 081	2 081	319
50. CONSOMMABLES					0
53. Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)	500		754	754	-254
55. Frais d'entretien					0
55.1 Véhicule 4 x 4	150		205	205	-55
56. Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-mail)	50		41	41	9
57. Rapports et publications	100		36	36	64
59. Total-Rubrique	800		1 036	1 036	-236
60. DIVERS					0
61. Dépenses diverses	94		130	130	-36
62. Audit	1 000		1 039	1039	-39
69. Total-Rubrique	1 094		1 169	1 169	-75
TOTAL	5 294		5 188	5 188	106

N B : Fonds Accordés par l'OIBT : 4 000 \$ U.S.

Montant Total viré par l'OIBT : 3 988 \$ U.S. ; soit une différence de 12 \$ U.S.

Appui à la Mise en place d'une Unité de production de Samba par Bouturage et autres Essences

RUBRIQUES BUDGETAIRES		Total approuvé A	Dépensé et engagé à ce jour			Solde E=A-D
			Engagé B	Dépensé C	Total D=B+C	
I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution :						
10.	PERSONNEL DU PROJET					
11.	Experts nationaux					
11.1	Chef du projet	6 300		6 524	6 524	-224
11.2	Coordonnateur national du projet	9 900		10 255	10 255	-355
11.3	Chef des Travaux	4 320		4 485	4 485	-165
13.	AUTRES EFFECTIFS					
13.1	Secrétaire/assistant adm. et financier	3 600		3 709	3 709	-109
13.2	Magasinier - gardien	1 800		1 967	1 967	-167
13.3	Chauffeur - coursier	1 800		1 855	1 855	-55
14.	BOURSES ET FORMATIONS					
	<i>Form. 25 pépiniéristes/10 jours</i>					
14.1	Frais de déplacement	500		1 425	1 425	-925
14.2	Hébergement et restauration	5 250		5 100	5 100	150
14.3	Frais formation, mat. Didact. et bur.	3 000		3 214	3 214	-214
	19. Total-Rubrique	36 470		38 534	38 534	-2 064
20.	SOUS-TRAITANCE				0	
21.	Acquisition du matériel végétal	6 800		6 953	6 953	-153
22.	Mise en place du parc à bois	800		737	737	63
23.	Bouturage sous confinement	2 000		4 608	4 608	-2 608
24.	Semis, élevage des plants, distrib.	6 500		8 895	8 895	-2 395
25.	Produits chimiques et divers	1 000		626	626	374
26.	Aménagement du site de la pépinière	3 000		3 143	3 143	-143
27.	Alimentation de la pépinière en eau	4 500		4 303	4 303	197
	29. Total-Rubrique	24 600		29 265	29 265	-4 665
30.	DEPLACEMENTS EN MISSION					
31.	Indemnités journalières	9 900		10 301	10 301	-401
32.	Déplacements internationaux	9 600		9 779	9 779	-179
	(2 hommes-mois pour le CN et le CT)					0
33.	Frais de transport	2 000		1 503	1 503	497
	39. Total-Rubrique	21 500		21 583	21 583	-83
40.	IMMOBILISATIONS					
41.	Locaux					
41.1	Magasin et bureaux (aménag.)	3 600		3 336	3 336	264
41.2	Bacs de bouturage (10)	2 000		3 798	3 798	-1 798
43.	Véhicules					
43.1	Camionnette 4 x 4 (liaison)	26 000		27 315	27 315	-1 315
43.2	Moto Chef des Travaux	3 500		3 411	3 411	89
44.	Biens d'équipement					
44.1	Equipement informatique	6 000		8 446	8 446	-2 446
44.2	Photocopieur	3 500		2 246	2 246	1 254
44.3	Motopompe et accessoires	3 500		1 513	1 513	1 987
44.4	Ombrières	3 000		2 723	2 723	277
44.5	Petits matériels de pépinière	1 000		902	902	98
	49. Total-Rubrique	52 100		53 690	53 690	-1 590

50.	CONSOMMABLES					
52.	Pièces détachées	2 000		1 848	1 848	152
53.	Carb. et lubri. (véh., moto et motop.)	12 500		14 726	14 726	-2 226
54.	Fournitures de bureau	3 000		2 446	2 446	554
55.	<i>Frais d'entretien</i>					0
55.1	Véhicule 4 x 4	5 000		4 921	4 921	79
55.2	Moto	1 000		434	434	566
55.3	P.C. et photocopieur	100		80	80	20
55.4	Motopompe	500		368	368	132
56.	Commu. (Tél., Fax, courrier exp., E-m)	4 000		4 038	4 038	-38
57.	Rapports et publications	1 000		460	460	540
	59. Total-Rubrique	29 100		29 321	29 321	-221
60.	DIVERS					
61.	Dépenses diverses	1 000		865	865	135
62.	Audit	3 000		3038	3038	-38
63.	Fonds de prévoyance	4 000				4 000
64.	Assurance	3 000		536	536	2 464
	69. Total-Rubrique	11 000		4 439	4 439	6 561
TOTAL II :		174 770		176 832	176 832	-2 062
II.	Fonds retenus par l'OIBT					
80.	Suivi, Evaluation & Administration OIB	32 746				32 746
	TOTAL II	32 746				32 746
		207 516		170 770	170 770	32 746

N B : Fonds Accordés par l'OIBT : 174 770 \$ U.S.

**Montant Total viré par l'OIBT : 174 722 \$ U.S. ; soit une différence de 48 \$ U.S. ,
considérés comme frais bancaires**

**Taux de change (Taux pondéré) : Année 1: 624,661 / Année 2 : 520,375
Année 3 : 491,07**

BUDGET OIBT CONSOLIDE

RUBRIQUES BUDGETAIRES		Dépensé pour la période			Total	Solde
		Total approuvé	Engagé	Dépensé		
		A	B	C	D	E
					(B + C)	(A - D)
10.	PERSONNEL DU PROJET	36 470		37 632	37 632	-1 162
20.	SOUS-TRAITANCE	24 600		27 184	27 184	-2 584
30.	DEPLACEMENTS EN MISSION	21 500		21 583	21 583	-83
40.	IMMOBILISATIONS	52 100		53 690	53 690	-1 590
50.	CONSOMMABLES	29 100		28 285	28 285	815
60.	DIVERS	7 000		3 271	3 271	3 729
	TOTAL	170 770		171 645	171 645	-875

**Taux de change (Taux pondéré) : Année 1: 624,661 / Année 2 : 520,375
Année 3 : 491,07**

DIRECTION DES EAUX ET FORETS

Projet PD 122/01 Rev. 1 (F)

N° _____ DEF/OIBT

MEMOIRE

Des dépenses des activités réalisées sur le terrain, du personnel national affecté au projet et de frais de gestion pour la période allant de Septembre 2002 à juin 2006.

RUBRIQUES BUDGETAIRES	Total Approuvé A	Dépensé pour la période			Solde E (A - D)
		Dépensé B	Engagé C	Total D (B + C)	
PERSONNEL DU PROJET					
11. Experts nationaux					
	18 000	18 000		18 000	0
	18 000	18 000		18 000	0
	10 800	10 800		10 800	0
10. 13. Autres effectifs					
	9 000	9 000		9 000	0
	3 600	3 600		3 600	0
	3 600	3 600		3 600	0
14. Bourses et formations					
	360	360		360	0
20. SOUS-TRAITANCE					
	1 500	1 480		1 480	20
	8 000	7 850		7 850	150
70. Frais de gestion de l'Agence d'Exécution	32 254	32 250		32 250	04
TOTAL AGENCE D'EXECUTION GOUVERNEMENT HOTE	105 114	104 940		104 940	174

Arrêté le présent mémoire à la somme de : **Cent quatre mille neuf cent quarante (104 940) dollars des Etats Unis.**